



ETUDIER AUX USA

Community Colleges

Post-Bac

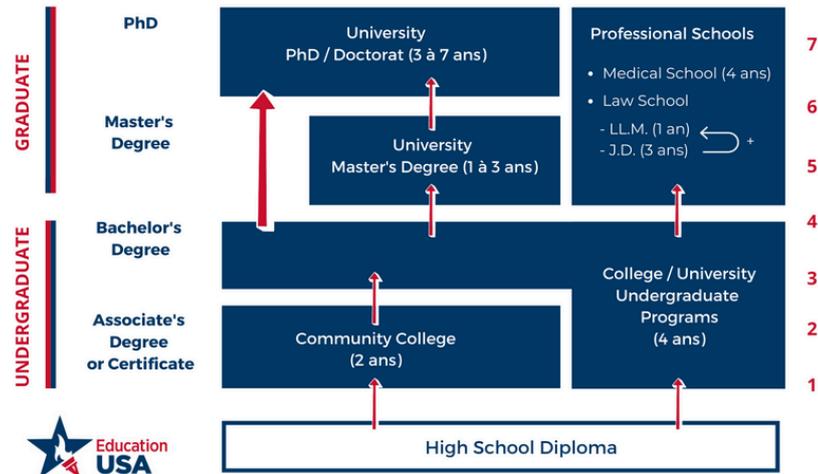
CENTRE EDUCATIONUSA
COMMISSION FRANCO-AMERICAINE
FULBRIGHT FRANCE



TABLE DES MATIERES

- 1 SYSTEME UNIVERSITAIRE
- 2 QU'EST-CE QU'UN COMMUNITY COLLEGE ?
- 3 CANDIDATS INTERNATIONAUX
- 4 OU SE FORMER ?
- 5 CONDITIONS D'ADMISSION
- 6 COÛTS DES ETUDES
- 7 BOURSES
- 8 VISA ET STAGES
- 9 NOUS CONTACTER

L'organisation des études supérieures aux États-Unis



RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION

A la différence du système français, l'enseignement supérieur américain est totalement décentralisé. Les établissements d'enseignement supérieur ou les diplômes universitaires ne sont reconnus ni par l'état fédéral ni par les cinquante états. Il existe cependant un système de contrôle qu'on appelle « accréditation ». Il s'agit d'une reconnaissance non gouvernementale accordée à un établissement et/ou à certains programmes de cet établissement par une association professionnelle reconnue à l'échelle nationale. L'accréditation peut influencer sur les possibilités de transfert des unités de valeur d'un établissement à l'autre ou peut être liée à des conditions d'autorisation d'exercer une profession particulière. L'accréditation la plus importante est l'accréditation régionale. Il existe cinq associations régionales qui accréditent plus de 5 000 établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis. A cela se rajoute des organismes ou associations professionnelles qui peuvent garantir de la reconnaissance professionnelle d'un programme particulier (ex. : [AACSB](#) pour les programmes de commerce et gestion). Pour avoir une liste complète d'institutions accréditées consultez le site du [Département de l'Éducation \(Office of Postsecondary Education\)](#).

CORRESPONDANCES ENTRE DIPLÔMES FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.

Il n'existe pas de système officiel d'équivalence entre diplômes français et américains. En dehors des accords interuniversitaires qui peuvent prévoir à l'avance les niveaux d'admissibilité dans l'un ou l'autre établissement signataire de l'accord, l'évaluation des demandes se fait au cas par cas.

Aux États-Unis il n'y a pas d'agence nationale qui aurait la responsabilité de reconnaître des diplômes étrangers. Beaucoup de bureaux d'admission américains se basent sur des ressources développées par des organismes privés tel que [AACRAO](#). Il existe des services privés d'évaluation auxquels les universités peuvent parfois recourir ou vous demander de recourir.

[Cliquez ici pour avoir plus d'informations sur le système universitaire américain et les correspondances entre diplômes français et américains.](#)



QU'EST-CE QU'UN COMMUNITY COLLEGE ?

LES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES D'UN COMMUNITY OU TWO YEAR COLLEGE

1. Ils offrent un cycle court de deux ans après les études secondaires, pour la préparation d'un diplôme appelé "Associate's degree".
2. Les frais de scolarité sont généralement beaucoup moins élevés dans les universités traditionnelles (entre 3 et 10 fois moins chers).
3. Ils pratiquent souvent une politique d'admission ouverte, quasiment 100% de leurs candidats avec un diplôme de high school ou son équivalent sont admis.
4. Beaucoup d'étudiants américains et internationaux utilisent les Community Colleges comme un tremplin pour accéder aux universités de quatre ans. Il est en effet possible de commencer son Bachelor's degree dans un Community College.
5. Ils proposent également des formations techniques pour répondre aux besoins spécifiques du marché de l'emploi locale, par exemple dans les domaines de la santé ("nursing"), l'informatique, les métiers manuels, etc.
6. Les programmes sont généralement adaptés aux personnes qui vivent et travaillent dans la communauté locale : cours du soir, programmes à temps partiel et cours en ligne.
7. Les Community Colleges accueillent des étudiants de tous âges y compris des adultes en reconversion professionnelle.
8. Il n'est pas rare d'y trouver des programmes destinés aux adultes qui n'ont pas pu terminer leurs études secondaires ou aux nouveaux immigrants qui ont besoin d'une remise à niveau en anglais.
9. Les classes sont généralement plus petites qu'à l'université avec un encadrement personnalisé facilitant les interactions avec les professeurs.

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS PROPOSÉES

- Associate of Applied Science (AAS) : il s'agit d'un programme professionnel (2 ans) qui permet l'entrée directe sur le marché du travail. Il s'apparente à notre BTS.
- Associate of Arts (AA) ou Associate of Science (AS) : Ces diplômes qui se préparent en 2 ans sont plus axés sur la théorie et permettent souvent de transférer en 3ème année d'université pour continuer un Bachelor's degree.
- Certificate programs / Continuing education / lifelong learning : ces programmes sont généralement plus courts et dispensent un enseignement techniques ou professionnels. En revanche il s'agit de programmes non diplômants.



CANDIDATS INTERNATIONAUX

A SAVOIR POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

LES AVANTAGES :

- Le Community College est souvent la solution la moins onéreuse pour étudier aux États-Unis (environ 7 000\$ par an de frais de scolarité).
- Beaucoup d'étudiants internationaux arrivent à entrer dans de très bonnes universités (notamment les Universities of California) par le biais d'un Community College.
- Les tests d'admission tel que le SAT ou le ACT ne sont pas requis pour entrer en Community College.
- Le niveau d'anglais requis n'est pas non plus très élevés et un grand nombre de Community College proposent des remises à niveau en anglais avant de commencer le programme académique.
- Les étudiants internationaux sont souvent très bien encadrés et leur intégration dans le système universitaire américain se fait plus facilement.

INCONVÉNIENTS :

- Financés principalement par les contribuables des villes, comtés ou états dans lesquels ils se trouvent, ils sont le plus souvent urbains et la plupart ne permettent pas aux étudiants de se loger sur le campus (seulement 28% des community colleges proposent des logements sur leur campus).
- Peu de Community Colleges offrent des bourses aux étudiants internationaux.
- Les étudiants internationaux qui demandent un visa d'étudiant (F) doivent être inscrits dans un programme à plein temps, avec une majorité de cours en présentiel. Il n'est donc pas possible d'obtenir un visa si vous êtes inscrit dans un programme à temps partiel ou pour des cours principalement en ligne.
- Etant donné leur politique d'admission ouverte, les Community Colleges ont souvent mauvaise réputation même si de plus en plus d'Américains y commencent leurs études.
- Certains Community Colleges n'ont pas de services pour étudiants internationaux car leur politique est d'uniquement servir la communauté locale.



COMMENT IDENTIFIER UN COMMUNITY COLLEGE

Il y a plusieurs sites internet dédiés aux community colleges pour vous aider à faire votre choix :

- Sur la page de recherche du [College Board](#), dans l'onglet « Type », cochez « 2-year ».
- Sur la page du magazine US News & World Report « [Community Colleges Search](#) »
- Sur la page « [College Navigator](#) » du site du National Center for Education Statistics. Sélectionnez « 2-year » dans le menu « Institution Type ».

Avant de faire votre choix définitif, n'oubliez pas de vérifier les informations suivantes :

- ont-ils les programmes d'études qui vous intéressent ;
- avec quelles universités le community college a des accords de transfert (si vous souhaitez transférer en 3ème année);
- est-ce que l'établissement est accrédité : inscrivez-vous son nom sur la page du [département d'éducation](#) pour le vérifier ;
- l'établissement est-il certifié par le Department of Homeland Security car c'est la garantie de pouvoir obtenir votre visa d'étudiant. Vérifiez son nom dans la liste des [écoles certifiées SEVP](#).
- les ressources disponibles pour accueillir les étudiants internationaux sont-ils suffisants : y a-t-il par un exemple un bureau appelé "Office of International Students".
- Quelles sont les solutions de logement proposées (famille d'accueil ou logement en ville près du campus).

Même s'il n'y a pas d'équivalences de diplômes entre la France et les Etats-Unis, il existe un petit nombre de Community Colleges qui vous permettent de transférer dans une école française après un Associate Degree. Ce sont généralement des écoles privées de commerce.



CONDITIONS D'ADMISSION

Le dossier de candidature est relativement simple à constituer. Il y a un formulaire court à remplir en ligne directement sur le site internet de l'établissement choisi.

N.B.: Il y a seulement 4 Community Colleges qui utilisent la plateforme de candidature de la Common Application : Black Hawk College, Carl Sandburg College, Rend Lake College et Sauk Valley Community College, tous dans l'Illinois.

Les documents supplémentaires à fournir sont :

- Vos relevés de notes du lycée et leur traduction assermentée en anglais ;
- Une lettre de votre banque ou de celle de vos parents certifiant que vous avez les ressources nécessaires pour financer l'intégralité d'une année d'études ;
- Une photocopie de la page biographique de votre passeport ;
- Les résultats d'un test d'anglais tel que le TOEFL, le IELTS ou le Duolingo English Test, prouvant que vous avez obtenu le score minimum requis par le community college. (Pour le TOEFL, la plupart des community colleges exige entre 45 et 61 sur 120.)

Documents non demandés :

- Il est très rare que le SAT ou ACT soit exigé.
- Il n'y a généralement pas de lettre de recommandation à fournir.
- Idem pour l'essay.

Les dates limites se situent généralement en mai ou juin, mais nous vous conseillons de déposer votre dossier bien avant afin de permettre du temps pour l'obtention du visa étudiant.



Tous les établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis demandent à leurs étudiants de payer des frais de scolarité (Tuition) – y compris les établissements publics tels que les Community Colleges.

Il est important de commencer à planifier le financement de vos études avant même de poser votre candidature. Les community colleges vous demanderont en général de joindre à votre dossier d'inscription un état de vos ressources et des garanties. De plus, pour obtenir un visa d'étudiant, il vous faudra prouver que vous êtes capable d'assumer tous les frais de vos études (frais de scolarité, logement, nourriture, etc).

QUELLES SERONT VOS DÉPENSES ?

Frais de candidature :

1. Frais de dossier : autour de 50\$
2. Frais de traduction (entre 50€ et 100€ par page selon les traducteurs)
3. Frais d'inscription aux tests : le TOEFL (285\$) ou IELTS (252€) ou Duo Lingo (60\$)

Frais de scolarité et droits d'inscription (tuition and fees) :

Les frais de scolarité représentent le coût des cours, les droits d'inscription couvrent d'autres services de l'université comme la bibliothèque, les activités estudiantines et l'infirmerie. Les community colleges et les écoles techniques et professionnelles pratiquent les barèmes les moins onéreux (en général entre 5 000\$ et 12 000\$ par an).

Frais de logement et nourriture (living cost) :

Le coût de la vie varie énormément en fonction de la ville ou type d'environnement. Il est en général plus élevé dans les grandes villes, en Californie et dans le Nord-est. Il est moins élevé dans le Sud et le Midwest. Pour donner un ordre d'idée, ces frais peuvent varier de 5 000\$ à plus de 25 000\$ en résidence universitaire pour une année académique.

Livres et fournitures :

Le coût des livres est parfois très élevé, il faut prévoir entre 150\$ et plus de 1 000\$ par an.

Autres dépenses :

- Les frais liés à la demande de visa : frais de demande de visa (185\$) + frais d'enregistrement SEVIS (visa F1: 350\$) sans compter les frais de transport si vous n'habitez pas Paris car seul le consulat américain à Paris peut faire les entretiens visa pour toute la France. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Votre billet d'avion : entre 400€ et 1500€ selon votre destination.
- Votre assurance maladie : soit celle imposée par votre université d'accueil (autour de 1 000\$ par an ou par semestre), soit une assurance européenne si on vous laisse le choix (autour de 500€). [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Frais de transport quotidiens, surtout si votre logement est éloigné du campus: transports en commun s'ils sont bien organisés ou même achat d'une voiture.



LES BOURSES ACCORDÉES PAR LES COMMUNITY COLLEGES

Les rares Community Colleges qui offrent des bourses proposeront les bourses suivantes :

- bourses basées sur le mérite académique (scholarship) ;
- [Florida-France Linkage Institute](#) - Jumelage entre la France et la Floride qui permet à des étudiants français admis dans les établissements publics de Floride - y compris Community Colleges - de bénéficier du statut de résident de Floride et donc de payer des frais de scolarité beaucoup moins élevés.

Consultez le site du réseau [EducationUSA](#) pour en savoir plus.

LES BOURSES ACCORDÉES AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Des bourses parfois quasi complètes sont attribuées à des athlètes de haut niveau de certains sports pour faire un diplôme dans un Community College membre de la NJCAA : [National Junior College Athletic Association](#).

Pour plus d'informations (notamment sur les modalités de recrutement des équipes universitaires), veuillez télécharger notre brochure sur "les bourses athlétiques" sur notre page web "[Documentation](#)".

SOURCES DE FINANCEMENT EN FRANCE = UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UNE MOBILITÉ ENCADRÉE (ex.: programme d'échange universitaire ou double diplôme franco-américain).

Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports a récemment mis en place la plateforme "[Découvrir le monde](#)" où vous trouverez des informations sur les différents dispositifs existants pour obtenir une aide pour une mobilité à l'étranger (Erasmus +, AMIE, etc.).

- Les aides à la mobilité internationale sur critères sociaux : Le CNOUS accorde des aides aux étudiants qui partent dans le cadre d'un échange et qui sont boursiers sur critères sociaux.
 - Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement en France pour connaître les modalités d'obtention de cette bourse. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).
- Les aides accordées par votre conseil région ou départemental : nous invitons les étudiants à se renseigner directement auprès de leur conseil régional ou départemental (service des programmes d'aides à la mobilité internationale) sur les éventuelles possibilités d'aide financière pour poursuivre des études ou des recherches à l'étranger (Etats-Unis inclus). [Cliquez ici pour une liste de bourses proposées par votre région](#).

[Plus d'infos cliquez ici.](#)



PEUT-ON TRAVAILLER OU FAIRE UN STAGE PENDANT OU APRÈS SES ÉTUDES ?

En tant qu'étudiant(e) international(e), votre visa (F) limite les possibilités de travailler en dehors du campus en particulier la première année. Les étudiants internationaux détenteurs d'un visa F sont toutefois autorisés à travailler sous certaines conditions :

- On-campus employment : dès la première année, vous avez le droit de travailler sur le campus de l'université un maximum de 20h par semaine. Il ne faut pas obtenir d'autorisation préalable des services d'immigration pour cela et il est possible d'occuper tout type de poste en étant rémunéré.
- CPT - Curricular Practical Training : Le stage CPT doit faire partie de votre programme d'études.
 - Au niveau undergraduate il faut avoir effectué au minimum 9 mois d'études à temps plein pour avoir le droit de faire un stage dans le cadre du CPT.
 - Vous pouvez travailler en CPT à temps plein ou à temps partiel.
 - Le CPT nécessite un accord coopératif signé ou une lettre de votre employeur.
- OPT - Optional Practical Training : L'objectif est de vous permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle.
 - L'OPT doit être en lien avec la filière étudiée.
 - Il vous est possible de postuler pour un OPT d'une durée de 12 mois après avoir validé un diplôme ou à la fin d'une formation à plein temps - vous pouvez donc faire 12 mois d'OPT après avoir validé un Associate's degree. Si vous êtes étudiant en STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Maths), vous pouvez prolonger votre OPT de 24 mois après les 12 mois initiaux.
 - Il faudra ensuite faire une demande d'autorisation de travail auprès des services d'immigration américains, qui vous délivrent le Employment Authorization Document.

LA DEMANDE DE VISA

Il existe trois types de visa d'étudiant : Le visa qui correspond aux études et aux séjours linguistiques est le visa F, dont on ne peut faire la demande qu'une fois inscrit dans un établissement aux États-Unis. Le visa M est délivré aux personnes qui vont faire des études non-universitaires ou professionnelles (ex.: école de pilotage, école de danse, etc). Pour attester de son inscription, l'étudiant doit présenter aux services consulaires le certificat d'éligibilité (formulaire I-20), que l'établissement américain lui a envoyé avec la lettre officielle d'admission. Le visa J doit être obtenu par les étudiants participant à un programme d'échanges et les jeunes qui partent travailler au pair ou dans le cadre d'un stage ou d'un job d'été. Pour attester de leur inscription, les étudiants et les personnes faisant partie d'un échange doivent présenter aux services consulaires le certificat d'éligibilité (formulaire DS-2019), délivré par l'établissement ou l'organisme d'échange américain.

Dès réception de votre formulaire I-20 vous devez **IMPÉRATIVEMENT** prendre un rendez-vous avec les services consulaires de l'ambassade des États-Unis à Paris.

[Cliquez ici pour connaître toutes les démarches d'obtention d'un visa étudiant.](#)



COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux Etats-Unis : consultez notre site web fulbright-france.org, rubrique "[Etudier aux USA](#)".
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique "[Bourses](#)".
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube [@ComFulbrightFR](#)
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
 - Facebook [@fulbrightfrance](#)
 - Instagram [@franceeducationusa](#) et [@fulbrightfrance](#)
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).

Vous n'avez pas trouvé de réponses à vos questions ?

- posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
- Participez à nos [sessions d'informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
- Pour des conseils personnalisés, prenez rendez-vous avec notre conseillère ([formulaire de contact](#)).

Avril 2025

Centre EducationUSA Commission franco-américaine Fulbright France 9 rue Chardin,
75016 Paris, France

